

Le M23 au Rwanda, les Wazalendo pour la RDC : Kigali et Kinshasa en guerre par groupes armés interposés

P. 4

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N°798 du vendredi 20 au dimanche 22 octobre 2023 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Présidentielle 2023

La CENI retient 24 candidatures sur la liste provisoire

◆ «Aucune candidature n'a été déclarée irrecevable»

P. 2

Tshisekedi et l'armée : une complicité sans rides

● Christian Tshiwewe, chef d'état-major général des FARDC, nommé général d'armées

Entre le Président de la République, Félix Tshisekedi, et les galonnées des Forces armées de la RDC (FARDC), il y a une complicité qui n'a pas pris de rides. L'attente est parfaite. Réunissant mercredi l'échantillon le plus représentatif de l'armée congolaise, le Chef de l'Etat a consolidé le pacte qui le lie aux FARDC, renvoyant dans les cordes des pêcheurs en eaux troubles qui pensent s'appuyer sur l'armée pour déstabiliser les institutions issues des élections de décembre 2018. «Un seul message, c'est que nous formons un seul corps. Ce corps des défenseurs de notre pays et de ses institutions.

P. 3



PARLONS-EN

Elections : le mystère SADC

ECONEWS

Le lundi 2 octobre, le chef de l'Etat congolais séjourne à Lubumbashi. Une escale en route pour l'incontournable Kolwezi, la capitale mondiale du cobalt, dit-on, après des bains de foule au poste frontalier de Kasumbalesa. Ce même jour débarque l'ancien président tanzanien *His Excellency (retired)* Jakaya Kikwete, membre du Comité des Sages de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Tout sourire, il déclare au pied de la passerelle qu'il ne savait pas pourquoi le chef de l'Etat congolais l'avait convié dans la capitale du cuivre, et qu'il était venu écouter de quoi il retournait. Il n'en avait pas fallu plus,...

(Lire en page 2)

Milvest et la construction d'une téléphérique à Kinshasa : Marc Ekila souffle le chaud et le froid

P. 5

Sept arguments confirmant le terrorisme judiciaire dont est victime Matata Ponyo

P. 12

Présidentielle 2023

La CENI retient 24 candidatures sur la liste provisoire

«Aucune candidature n'a été déclarée irrecevable»

Ils seront 24 à concourir à la présidentielle du 20 décembre 2023. La CENI (Commission électorale nationale indépendante) a rendu, tard dans la soirée du jeudi, sa décision n°116 portant «publication de la liste provisoire des candidatures déclarées recevables et irrecevables à l'élection du Président de la République». Contrairement aux folles qui circulaient dans la ville, «aucune candidature n'a été déclarée irrecevable». C'est dire que Matata Ponyo Mapon de LGD (Leadership

La CENI a rendu publique, jeudi soir, la liste définitive des candidats retenus à la présidentielle du 20 décembre 2023. Ils seront 24 à se lancer dans le sprint électoral de cette fin de l'année.

Contrairement aux folles rumeurs qui circulaient dans la ville, la plénière de la CENI n'a exclu aucune candidature, retenant les 24 qui ont déposé en bonne et due leur dossier devant ses services.

Personne n'a donc été débarqué. Matata Ponyo Mapon de LGD et Moïse Katumbi Chapwe d'Ensemble pour la République seront de la course présidentielle du 20 décembre 2023.

La CENI a même pris le soin de le préciser dans sa décision n°116 du 19 octobre 2023. «Aucune candidature n'a été déclarée irrecevable», annonce-t-elle dans son communiqué.

A tout prendre, la CENI n'a pas voulu prendre la responsabilité de débarquer qui que ce soit, laissant cette charge à la Cour constitutionnelle qui doit rendre sa décision finale le 18 novembre 2023, soit la veille du lancement, le 19 novembre 2023, de la campagne électorale.

CANDIDAT COMMUN DE L'OPPOSITION : LE DIALOGUE DES SOURDS

A la veille de la publication de la liste provisoire des candidats à la présidentielle du 20 décembre, les violons sont loin de s'accorder autour de ce qu'il est convenu d'appeler, dans les milieux politiques, de candidature commune de l'opposition. Sur la vingtaine de candidatures déclarées, moins d'une dizaine à peine sortent du lot.

De Moïse Katumbi à Martin Fayulu, en passant par Matata Ponyo et autres Denis Mukwege, Delly Sesanga ou encore Adolphe Muzito, les ambitions personnelles sont pour le moins inconciliables, tant chacun revendique une forme de légitimité assise sur l'exercice passé (avec des fortunes diverses) de charges politiques au plus haut niveau. Des egos nourris en outre par des partisans qui se recrutent la plupart du temps dans d'obscurs cénacles qui ne se sont pas encore affranchis du piège tribalo-ethnico-régional.

Dans le groupe de tête en effet, l'on compte au moins deux anciens premiers ministres (Matata, Muzito) et l'ancien gouverneur de l'ex-province de Ka-

tanga (Katumbi). Pour sa part, Martin Fayulu revendique avec force arguments sa deuxième place à la présidentielle de 2018 dont il considère pour des raisons qui lui sont propres que la victoire lui avait été volée. Quant au docteur Denis Mukwege, il fonderait son assise sur sa notoriété internationale indiscutable, étayée par son prix Nobel.

Le premier à avoir réalisé la difficulté à mettre en avant-plan un candidat commun de l'opposition est Delly Sesanga. Le leader d'ENVOL a clairement fait savoir sa volonté de faire cavalier seul - la publication récente de son programme ne laisse aucun doute sur son éloignement du Groupe des Quatre qu'il soutenait jusqu'à une date récente.

et Gouvernance pour le Développement) et Moïse Katumbi d'Ensemble pour la République restent dans la course présidentielle. Décidément, la CENI n'a pas voulu porter la responsabilité de l'invalidation de qui que ce soit, laissant cette lourde charge à la Cour constitutionnelle qui doit publier la liste définitive, le 18 novembre 2023, soit la veille du lancement, le 19 décembre 2023, de la campagne électorale.

ECONEWS

Restent alors les candidats Katumbi, Fayulu et Mukwege justement, qui seraient disposés à engager des discussions pour tenter de dégager un consensus autour d'une candidature commune. Ou unique, selon l'entendement que l'on se ferait sans préjudice des considérations personnelles. Cette perspective elle-même est d'avance plombée, selon certaines sources par l'intransigeance de Martin Fayulu ancrée sur les conclusions de Genève jadis. Des pourparlers au terme desquels l'homme avait été désigné candidat unique avant l'implosion du groupe avec le retrait des signataires de Félix Tshisekedi et de Vital Kamerhe qui se retrouveront moins de 48 heures après à Nairobi pour sceller une alliance élec-

torale (CACH pour Cap pour le Changement) qui se révélera payante en décembre 2018.

Aux dernières nouvelles, on apprenait que la publication de la liste provisoire des candidats à la présidentielle achoppait sur des dossiers ficelés de longue date et tendant à mettre hors course certains challengers du Président sortant qui veut briguer un second mandat.

Tout bien considéré, la CENI a préféré se laver les mains, renvoyant cette patate chaude à la Cour constitutionnelle.

Les regards restent donc tournés vers la Haute Cour qui serait amenée à mener des arbitrages, avant la publication de la liste définitive des candidatures à la présidentielle du 20 décembre 2023.

PARLONS-EN

Elections : le mystère SADC

(Suite de la Une)

se souvient-on, pour qu'une rumeur concernant une rencontre entre Félix Tshisekedi et Joseph Kabila (son prédécesseur comme il aime à désigner ce dernier) enflamât l'opinion, dans le cadre d'une réconciliation en prévision d'une campagne électorale apaisée. Sachant que le camp de l'ancien président avait appelé au boycott d'un processus électoral qu'il jugeait biaisé en amont.

Des «allégations» vigoureusement démenties par le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, plaçant le séjour de l'ancien président tanzanien sur la recherche d'assurances sur une organisation sans faille des scrutins supposément prévus le 20 décembre prochain. Mais voici que deux semaines plus tard, une forte délégation de la même communauté de l'Afrique australe qui séjourne dans la capitale, au cours d'une mission aux contours aussi flous que mystérieux.

Il s'agissait de se rendre compte de l'évolution plus ou moins heureuse de l'organisation des élections d'une part et des rencontres avec les parties prenantes, dont les différents candidats de l'opposition, d'autre part. Avec à la clé, la promesse de l'envoi d'une équipe de ... 50 observateurs électoraux de la SADC.

Mais il est connu qu'en politique l'on ne fait pas toujours ce que l'on dit; comme on ne dit pas forcément ce que l'on fait. Les conclusions de la mission de la SADC sont réservées au comité exécutif et il y a peu de chances qu'elles soient un jour portées à la connaissance d'une opinion publique blasée. Et comme une rumeur en chasse toujours une autre, le spectre d'un report des élections au profit d'une transition politique qui se justifierait par des ratés qui donnent le tournis au bureau de la CENI. En effet, entre un financement à dose homéopathique du processus électoral et le casse-tête chinois du tri des candidatures à la présidentielle, la centrale électorale se trouve en face qu'une quadrature du cercle à limite insoluble.

DECIDE :

Article 1^{er} :

La Commission Electorale Nationale Indépendante arrête et publie la liste provisoire des candidatures recevables à l'élection du Président de la République, telles que reprises dans le tableau ci-dessous.

N°	CANDIDAT	PARTI /REGROUPEMENT	SIGLE
1	RADJABHO TEBABHO Soborabo	Congolais Unis pour le Changement	CUC
2	MUTAMBA TUNGUNGA Constant	Dynamique Progressiste Révolutionnaire	DYPRO
3	KATUMBI CHAPIWE Moïse	ENSEMBLE	
4	SEANGA HIPUNGU DJA KASENG KAPITU Delly	ENVOL	ENVOL
5	ANZULUNI ISILOKETSCHI Floribert	INDEPENDANT	
6	BAENDE ETAFE ELIKO Jean-Claude	INDEPENDANT	
7	BOLAMBA Tony Cassius	INDEPENDANT	
8	BUSE FALAY Georges	INDEPENDANT	
9	IFOKU MPUTA MPUNGA Marie-Josée	INDEPENDANT	
10	KAZADI KANDA Rex	INDEPENDANT	
11	KIKUNI MASUDI Seth	INDEPENDANT	
12	MAJONDO MWAMBA Patrice	INDEPENDANT	
13	MASALU ANEDU André	INDEPENDANT	
14	MUDEKEREZA BISIMWA Justin	INDEPENDANT	
15	MUKWEGE MUKENGERE Denis	INDEPENDANT	
16	NGALASI KURISINI Aggrey	INDEPENDANT	
17	NGOY ILUNGA WA NSENGA Theodore	INDEPENDANT	
18	NKEMA LILOO BOKONZI Loli	INDEPENDANT	
19	TSHIANI K MUADIAMVITA Noël	INDEPENDANT	
20	TSHISEKEDI TSHILOMBO Felix Antoine	INDEPENDANT	
21	FAYULU MADIDI Martin	LAMUKA FAYULU	
22	MATATA PONYO Mapon	Leadership et Gouvernance pour le Développement	LGD
23	DIONGO SHAMBA Franck	Mouvement Lumumbiste Progressiste	MLP
24	MUZITO FUMUTSHI Adolphe	Nouvel Elan	NOU.EL

Article 2 :

Aucune candidature n'a été déclarée irrecevable.

Article 3 :

Le Membre du Bureau ayant en charge l'inscription des candidats ainsi que le Secrétaire Exécutif National sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui entre en vigueur à la date de sa signature.



Tshisekedi et l'armée : une complicité sans rides

◆ Christian Tshiwewe, chef d'état-major général des Fardc, nommé général d'armées

Entre le Président de la République, Félix Tshisekedi, et les galonnées des Forces armées de la RDC (FARDC), il y a une complicité qui n'a pas pris de rides. L'attente est parfaite.

Réunissant mercredi l'échantillon le plus représentatif de l'armée congolaise, le Chef de l'Etat a consolidé le pacte qui le lie aux FARDC, renvoyant dans les cordes des pêcheurs en eaux troubles qui pensent s'appuyer sur l'armée pour déstabiliser les institutions issues des élections de décembre 2018.

«Un seul message, c'est que nous formons un seul corps. Ce corps des défenseurs de notre pays et de ses institutions. Ce corps défenseur de notre peuple et du territoire national. Nous avons cette mission à remplir jusqu'au sacrifice suprême s'il le faut parce que notre pays est l'objet de convoitise, mais également des tentatives de déstabilisation», a déclaré le président de la République, Félix Tshisekedi. Et d'ajouter : «Et nous

n'avons pas le droit de léguer aux générations futures un pays qui soit instable, désorganisé et la proie de tous les prédateurs quels qu'ils soient».

A cet effet, Félix Tshisekedi a réitéré l'engagement du Gouvernement en faveur du bien-être des militaires et de leurs familles. «Restez toujours fidèles à votre mission. Le Gouvernement mettra tous les moyens pour vous honorer pendant et après votre carrière», leur a-t-il lancé, avant de rappeler la place de choix qu'occupent les Forces de défense et de sécurité dans la marche du pays : «Vous n'êtes pas n'importe qui, vous êtes les porteurs de cette nation, vous donnez votre vie pour sauver ce pays».

Retour en images de ce repas de corps du Chef de l'Etat avec les officiers généraux et supérieurs, ainsi que les sous-officiers des Forces armées de la République démocratique du Congo.

EGONEWS



Le M23 au Rwanda, les Wazalendo pour la RDC : Kigali et Kinshasa en guerre par groupes armés interposés

La République Démocratique du Congo et le Rwanda sont sur le pied de guerre, par groupes armés interposés. Si Kigali s'est toujours retranché derrière les terroristes du M23 pour agresser la RDC, Kinshasa a finalement trouvé une parade, les Wazalendo, ces patriotes qui se battent, loin des Forces armées de la RDC, pour la défense des terres congolaises. A New York, siège des Nations Unies, la montée en puissance de Wazalendo fait peur. Et la peur est telle que l'ONU ne cache pas le risque de «confrontation directe» entre la RDC et le Rwanda. Ce risque a été évoqué par le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, dans un récent rapport sur la situation en RDC et souligné par son envoyé spécial dans la région, Huang Xia, lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée à la région troublée des Grands Lacs.

ECONEWS

« Le risque d'une confrontation directe entre la RDC et le Rwanda, qui continuent de s'accuser mutuellement de soutenir des groupes armés (...), est bien réel », a déclaré M. Xia, envoyé spécial du secrétaire général des Nations Unies dans la région, relevant que durant ces six derniers mois, la situation, sur les plans sécuritaire ou humanitaire, « ne s'est pas du tout améliorée, au contraire ».

« Le renforcement militaire » de la RDC et du Rwanda, « l'absence d'un dialogue direct de haut niveau et la persistance des discours de haine sont autant de signaux inquiétants que nous ne pouvons ignorer », a déclaré Huang Xia.

QU'EN EST-IL AU JUSTE ?

En réalité, les craintes des Nations Unies sont nées de la montée en puissance des Wazalendo, ces volontaires congolais, face aux terroristes du M23. Après avoir, pendant des mois, conquis des pans entiers d'une bonne partie du territoire de Rutshuru, le M23 est en perte de vitesse, subissant de lourdes défaites de la part des Wazalendo. La reprise des combats sur le front de l'Est tournent pratiquement en leur défaveur.

En effet, les armes redoutables que le secrétaire général des Nations Unies a vu entre les mains des terroristes du M23 n'ont pas résisté à la bravoure des Wazalendo. Depuis lors, le M23 bat en retraite, mis en déroute par la puissance de feu des Wazalendo.

A tout prendre, les Wazalendo ont pris au dépourvu le M23, combattant loin de toute influence des Forces armées de la RDC. La logique est bien simple : au M23 soutenu par le Rwanda, la RDC a trouvé un allié de

taille, les Wazalendo. Autrement, c'est la réponse du berger à la bergère.

A l'ONU, les défaites du M23 font mal, si bien les Nations Unies craignent désormais une confrontation directe entre la RDC et le Rwanda. Il y a cependant une question que les Nations Unies ne savent pas éclaircir : pourquoi la bataille entre le M23 et les Wazalendo doit intéresser autant le Rwanda qui a toujours soutenu que le M23 était un problème congolais ? Difficile à cerner.

A L'ONU, LA CRAINTE EST BIEN RÉELLE

En tout cas, l'ONU s'est inquiétée mardi d'un risque de « confrontation directe » entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda, à coup de tirs depuis la réapparition fin 2021 dans l'Est congolais de la rébellion du M23.

Les représentants des pays membres du Conseil de sécurité ont à tour de rôle appelé à la retenue, au dialogue et à une solution politique.

A la fin de la réunion, ceux du Rwanda et de la RDC ont dénoncé l'un, « le manque de volonté politique » de Kinshasa et l'autre, « l'agression » de Kigali, tout en réaf-



Aux terroristes du M23 soutenus par le Rwanda...

firmant leur souhait de trouver « une solution pacifique ».

Dans une déclaration lundi de sa présidence tournante - détenue par le Brésil en octobre - le Conseil de sécurité de l'ONU s'est dit « prêt à décider, d'ici la fin de 2023, de l'avenir de la MONUSCO, de son retrait progressif, responsable et durable et des mesures concrètes et réalistes à prendre en priorité pour mettre en œuvre ce retrait ».

LE RWANDA DÉPLOIE LES RÉSERVISTES DE SON ARMÉE

Reprise par le média en ligne proconceptmedia.com, émettant depuis Goma, la Société civile, coordination territoriale de Nyiragongo (Nord-Kivu), a alerté sur le déploiement mercredi 18 octobre 2023, de plusieurs militaires Rwandais pour appuyer les terroristes du M23 qui font face depuis quelques jours, aux Wazalendo qui ne jurent que par la libération de toutes les entités occupées par le Rwanda via le M23 au Nord-Kivu.

Mambo Kawaya, président de la Société civile de Nyi-

ragongo qui l'a annoncé à la radio Top Congo, renseignait que des éléments de l'armée rwandaise sont entrés en grand nombre mercredi au niveau de la zone Kabuanga.

Selon lui, les réservistes de l'armée rwandaise (RDF) ont été mobilisés pour appuyer les terroristes du M23.

« On a observé d'abord du renfort du côté de l'ennemi. On a observé l'entrée de deux jeeps au niveau de la frontière vers la RDC et en suite, on a observé des colonnes de militaires rwandais et enfin, sept autres jeeps ont traversé vers la RDC » a-t-il dit. Et d'ajouter : « Goma reste sous menace partant de ce que nous observons en termes de renfort ou en terme des activités militaires. Même ce soir, il y a un camion Fuso qui vient de traverser en provenance de la RDC, il est vide et nous pensons peut-être qu'il traverse pour prendre d'autres militaires rwandais. Le Rwanda a appelé même ses réservistes à venir combattre à son côté ».

Sur place à Goma et dans d'autres villes de la province du Nord-Kivu, des manifestations se multiplient con-

tre la présence des troupes de la Force régionale de l'EAC (Communauté de l'Afrique australe) que la population soupçonne de faire le jeu des terroristes du M23.

Mercredi 18 octobre, la Police nationale congolaise a réprimé à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, une manifestation pacifique initiée par le collectif des victimes de l'agression rwandaise. Quatre manifestants ont été interpellés lors de cette dispersion, mais ce collectif ne jure que par le départ de l'EAC qu'il qualifie de complice dans la guerre que subit la RDC de la part du Rwanda, agissant vie ses supplétifs du M23.

Jeudi, un collectif de mouvements citoyens et groupes de pression de Goma étaient encore dans la rue pour exiger le départ des troupes militaires de l'EAC.

L'Est de la RDC est en proie depuis près de 30 ans aux violences de nombreux groupes armés, hérités pour beaucoup des conflits régionaux des années 1990-2000.

Les Nations Unies ont depuis 1999 dans le pays une force (la Monusco) comptant encore quelque 14.000 soldats dont Kinshasa, qui les accuse d'inefficacité, demande le départ à partir de décembre prochain.

Les rebelles du M23 se sont emparés l'année dernière de pans de territoire qu'ils continuent d'occuper dans la province du Nord-Kivu. Kinshasa reproche à Kigali son soutien à cette rébellion majoritairement tutsi, Kigali accusant en retour Kinshasa de collusion avec les FDLR, un groupe armé d'origine hutu rwandaise.

Après six mois de calme précaire, des combats ont repris début octobre, impliquant notamment des miliciens présentés comme des « patriotes » luttant contre le M23.



... Kinshasa oppose les Wazalendo, ces patriotes engagés pour la défense de la patrie.

La FEC modifie ses Statuts le 2 novembre prochain avant l'élection du successeur d'Albert Yuma

A la FEC (Fédération des entreprises du Congo), l'heure est à la modification de ses Statuts et son Règlement intérieur avant l'élection d'un nouveau président, en remplacement d'Albert Yuma Mulimbi. D'ores et déjà, le patronat congolais sera en Assemblée générale, le 2 novembre 2023, avec un seul point à l'ordre du jour : l'adoption de ses nouveaux Statuts et Règlement intérieur. C'est à

fin novembre qu'il est prévu une Assemblée générale électorale des membres de son Conseil d'administration, dont le président. Des indiscrétions indiquent qu'Albert Yuma ne va pas postuler à sa propre succession. C'est dire que le plus grand syndicat patronal congolais se prépare à son renouvellement.

FRANCIS N.

La Fédération des Entreprises du Congo (FEC), le temps est au renouvellement. Le syndicat patronal s'apprête à tourner la page Albert Yuma, après une dizaine d'étapes de cette mue commencée par la révision de ses Statuts et Règlement intérieur.

Dans un communiqué, la FEC annonce la tenue, le 2 novembre 2023, de son Assemblée générale extraordinaire à son siège de Kinshasa.

Selon la lettre signée par Albert Yuma, son président,

l'ordre du jour comporte les points ci-après : « *approbation des Statuts révisés de la FEC; approbation du Règlement intérieur de la Fédération qui complète les statuts en apportant des précisions d'ordre pratique sur l'organisation et le fonctionnement de la Fédération* ». Dans le même communiqué, la FEC rappelle à ses membres que « *le dernier alinéa de l'article 22 des Statuts susmentionnés confère le droit au vote d'éligibilité aux seuls membres en règle de cotisation* ».

TOURNER LA PAGE ALBERT YUMA

Des sources internes de la FEC rapportent que cette révision des Statuts et Règlement intérieur est censée précéder la tenue d'une Assemblée générale électorale, prévue dans la dernière semaine du mois de novembre. Les mêmes sources indiquent qu'Albert Yuma, actuel président de la FEC, ne devait se représenter après une dizaine d'années passées à la tête du plus grand syndicat patronal congolais. La FEC s'apprête donc

à tourner la page Albert Yuma par un vent de renouvellement.

On se rappelle qu'après sa réélection à la tête de la FEC en novembre 2020, Albert Yuma s'était engagé à moderniser la FEC à travers le programme « Renaissance », dont l'un des piliers consistait à renforcer l'administration de la FEC et à réviser les statuts de cette dernière.

Il aura réussi sa mission en amenant la FEC à revoir de fond en comble son arsenal juridique. Avec cette mission accomplie, Albert Yuma est donc prêt à céder en novembre prochain son fauteuil de président à un autre patron. A qui ? Difficile à le dire pour l'instant.

On sait néanmoins que la FEC aspire à un rajeunissement de sa direction. Sur ce point, des jeunes entrepreneurs, ambitieux et talentueux, ne font pas défaut au sein du patronat congolais. Tout est censé se dénouer en novembre prochain à la tenue de l'Assemblée générale électorale. Pour l'instant, le rendez-vous est donné, le 2 novembre prochain, pour l'adoption de nouveaux Statuts et Règlement intérieur de la FEC.

Milvest et la construction d'une téléphérique à Kinshasa : Marc Ekila souffle le chaud et le froid

HUGO TAMUSA

Dans une ville de plus de 10 millions d'habitants de la dimension de Kinshasa, il se pose un réel problème de mobilité. La solution passe aussi par la diversification des moyens de transport. Ce qu'a dit, lundi devant la presse, le ministre des Transports, Voies de communication et Désenclavement, Marc Ekila.

Explorer et mettre en œuvre de nouveaux modes de transports suppose de gros investissements en infrastructures. Très engagé aux côtés du Gouvernement congolais, l'entreprise turque Milvest s'est donné l'ambition d'innover avec le transport téléphérique.

Le projet de téléphérique vise à soulager la congestion routière à Kinshasa en introduisant une ligne de transport aérien par câble reliant deux gares stratégiques : l'Université de Kinshasa, dans la commune de Lemba, et la station Triangle dans la commune de Mont-Ngafula. Avec une longueur de deux kilomètres, le téléphérique aura une capacité de transport quotidienne de 5.000 passagers.

Plusieurs vidéos de signature du contrat entre le Gouvernement et Milvest ont été balancées sur les réseaux sociaux, avant une descente sur terrain du ministre des Finances et celui de l'Aménagement du territoire annonçant la construction d'un nouveau moyen de transport moderne qui pouvait résorber tant soit peu le problème de transport. Depuis lors,



Le ministre Guy Loando, lors de la signature du contrat avec Milvest à Kinshasa en juin 2023. Crédit Photo MINAT.

plus rien. Le dossier semble d'enliser dans raison.

« *Ce projet ambitieux s'inscrit pleinement dans la vision du chef de l'État, Félix Tshisekedi, qui s'est engagé à développer les infrastructures de transport en République Démocratique du Congo pour soutenir la croissance économique et améliorer la qualité de vie de la population. Nous avons lancé ce projet. Une étude préalable a été faite. Nous sommes tombés sur l'opportunité* », avait expliqué le ministre Loando de l'Aménagement du territoire, au terme de cette visite.

Que se passe-t-il ? Le transport téléphérique à Kinshasa serait-il encore une promesse qui ne sera pas tenue ? Autant de questions qui alimentent la chronique.

Lundi, devant la presse, le ministre Marc Ekila des Transports a été prié d'éclairer l'opinion publique autour des

contacts exacts de ce projet, destiné à fluidifier le trafic dans la ville de Kinshasa. Marc Ekila est paru plutôt évasif, se limitant à dire que toutes les signatures requises pour ce projet ont été déjà bouclées. La réalité sur le terrain est plutôt le contraire.

Des sources proches de Milvest disent plutôt le contraire et indiquent que le projet serait bloqué à l'étape du ministère des Transports qui tarde à lever le dernier verrou pour entamer les études du terrain sur le site expérimental compris entre les communes de Selembao et Ngaliema.

Des administratifs proches du dossier, contactés par Africanews, tri-hebdomadaire paraissant à Kinshasa, font part, contrairement à l'assurance du ministre Marc Ekila, d'un « *retard de quatre mois enregistré à ce jour à cause de la lenteur ou du refus du*

ministre des Transports d'apposer sa signature alors que tous ses autres collègues concernés l'ont déjà fait ».

« *Le ministre ne peut tout de même pas mentir en direct à la télévision nationale et dans un briefing officiel* », dit un conseiller à la Présidence de la République, repris sous le sceau de l'anonymat par Africanews, qui a préféré garder l'anonymat en répondant à nos questions.

Qui dit vrai ? Pour autant que, lundi devant la presse, le ministre Marc Ekila n'est pas allé par le dos de la cuillère, affirmant urbi et orbi qu'il n'y avait aucun blocage autour de ce projet de transport téléphérique porté par l'entreprise turque Milvest.

Pour rappel, c'est en juin 2023 que le ministre de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo, avait officiellement signé un contrat d'ingénierie d'approvisionnement et de construction avec la société turque Milvest au nom de la RDC. Ce contrat marquait une étape importante dans les efforts continus de la RDC pour améliorer les infrastructures de transport dans la capitale, Kinshasa.

« *Ce projet ambitieux s'inscrit pleinement dans la vision du Chef de l'État, Félix Tshisekedi, qui s'est engagé à développer les infrastructures de transport en RDC pour soutenir la croissance économique et améliorer la qualité de vie de la population* », a rappelé le ministre Guy Loando.

Le Gouvernement a ainsi accordé un financement pour la réalisation de ce pro-

jet d'envergure. Les travaux de construction de ce projet étaient censés débuter en juillet 2023 - Milvest estimant que la majeure partie du projet devait être livrée d'ici décembre 2023.

Pour rappel, le téléphérique est un mode de transport déjà exploité avec succès dans plusieurs grandes villes du monde, telles que New York, Medellín et Rio de Janeiro. Son introduction à Kinshasa contribuerait à la valorisation des quartiers desservis et aiderait à désenclaver ces zones urbaines.

Outre ses avantages en termes de développement urbain, le téléphérique est également un moyen de transport respectueux de l'environnement. Il émet moins de CO₂ que d'autres modes de transport tels que les tramways ou les métros, ce qui en fait une option durable pour la RDC.

Le contrat d'ingénierie avec Milvest témoignait de l'engagement du gouvernement congolais à améliorer les infrastructures de transport de Kinshasa et à offrir des solutions innovantes pour répondre aux besoins de mobilité de sa population en pleine croissance.

La RDC a salué ce partenariat avec Milvest, attendant avec impatience la mise en service du téléphérique qui marquera une nouvelle ère de développement et de modernisation pour la capitale congolaise.

Depuis lors, au ministère des Transports, Marc Ekila a posé son veto sur ce projet rénovateur, bloquant toute la machine.

Stress hydrique : l'Afrique sous pression climatique

À ce jour, 400 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable en Afrique et 22 millions sont menacées de famine, suite à une sécheresse sans précédent dans la Corne de l'Afrique, selon l'ONU. Alors que l'enjeu hydrique cristallise les tensions aux niveaux domestique, régional, mais aussi systémique, les experts alertent la communauté internationale sur l'urgence de repenser la gestion durable des ressources en eau.

« Huit ans après l'Accord de Paris, nous n'observons pas de transformations profondes. Nous allons vers de graves problèmes, car nous sommes arrivés à un point de bascule (...) Nous devons immédiatement sortir des énergies fossiles. Il n'est plus acceptable de financer de nouveaux oléoducs (...) Le cycle de l'eau qui est une source vitale est directement impacté par le réchauffement climatique », interpellait Wolfgang Cramer, directeur de recherche au CNRS et contributeur au dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), en ouverture des Water Days de Montpellier, le 9 octobre dernier. Il faut dire que les indicateurs présentés par les experts du climat sont de plus en plus alarmistes.

En chiffres, l'Afrique s'est réchauffée à un rythme moyen de 0,3°C entre 1991 et 2021, soit une augmentation plus rapide que celle enregistrée entre 1961 et 1990 qui s'établissait à 0,2°C. Simultanément, la montée des eaux s'est accélérée. Au bord de la Mer Rouge et dans le sud-ouest de l'Océan indien, elle avoisine aujourd'hui 4 millimètres par an. Entre inondations côtières et augmentation de la salinité des eaux souterraines, ce sont entre 108 et 116 millions d'Africains qui pourraient être directement impactés par l'augmentation du niveau de la mer d'ici 2030, selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Le Soudan du Sud, tout comme le Nigéria, la République démocratique du Congo (RDC), le Burundi et la République du Congo ont été durement frappés par les inondations en 2020 et 2021. Parallèlement, la superficie du lac Tchad est passée de 25 000 km² dans les années 1960 à 1.350 km² au début des années 2000.

À l'est du continent, les neiges du Kilimandjaro disparaissent à vue d'œil. Au Maghreb, la sécheresse impacte les cultures et provoque des incendies dévastateurs. « Ces cinquante dernières années, les sécheresses ont causé le décès d'un demi-million de personnes », rappelait le président kényan William Ruto lors de la COP27 de Sharm-

el-Sheikh. Au niveau économique, ces épisodes de sécheresse ont globalement généré plus de 70 milliards de dollars US en perte sur le continent africain, d'après les estimations des Nations Unies.

CHRONIQUE D'UNE CATASTROPHE HYDRIQUE ANNONCÉE

« L'aggravation de la crise et la famine qui menace la corne de l'Afrique, en proie à la sécheresse, montrent comment le changement climatique peut exacerber les chocs hydriques, menacer la vie de certaines de communautés, des pays et des régions entières », avertit Petteri Taalas, secrétaire général de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM). Les pays de l'est de l'Afrique affrontent actuellement la plus sévère sécheresse depuis 40 ans. Quelque 22 millions de personnes sont menacées par la faim en Éthiopie, au Kenya et en Somalie, selon l'ONU. La sécheresse altère les productions agricoles et menace la souveraineté alimentaire d'un certain nombre de pays africains. « Depuis 1960, la productivité agricole en Afrique a baissé de 34%, des suites du dérèglement climatique », précise Meryem Tanarhte, professeure et chercheuse en Sciences du Climat à l'Université Hassan II de Casablanca et professeure associée au Max Planck Institute for Chemistry, depuis les Water Days de Montpellier.

Le rapport État du climat en Afrique 2021, publié en septembre 2022 par l'OMM, révèle que le réchauffement climatique a globalement augmenté plus vite en Afrique que la moyenne mondiale depuis l'époque préindustrielle (1850-1900). L'atteinte de l'objectif de développement durable numéro 6 des Nations Unies (ODD6) pour « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau », s'éloigne chaque jour un peu plus et, selon toute probabilité avancée par les climatologues du GIEC, quatre pays africains sur cinq ne disposeront pas de ressources en eau gérées de manière durable, d'ici 2030.

« La hausse des tempé-



Au cours des douze dernières années, la région de la Corne de l'Afrique (l'Éthiopie, l'Érythrée, la Somalie et Djibouti), a connu trois épisodes de sécheresse sévère. (Crédits : FAO)

ratures, les canicules, les inondations massives, les cyclones tropicaux, les sécheresses prolongées et l'élévation du niveau de la mer entraînent des pertes en vies humaines, des dommages matériels et des déplacements de populations qui compromettent la capacité de l'Afrique à tenir ses engagements pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU », déclarait Josefa Leonel Correia Sacko, commissaire chargée de l'Agriculture, du Développement rural, de l'Économie bleue et de l'Environnement durable de la Commission de l'Union africaine (UA), fin 2022.

L'EAU COMME ÉLÉMENT DE DISCORDE ?

« Au Cap-Vert, depuis quelques années, la sécheresse a entraîné des conflits entre éleveurs et agriculteurs », explique Hermenio Fernandes, président de la municipalité de Sao Miguel au Cap-Vert, depuis Montpellier. Au niveau continental, le grand barrage de la Renaissance sur le Nil a réveillé les tensions entre l'Égypte et l'Éthiopie et fait craindre un conflit armé. Les sécheresses qui s'accompagnent de famine - Corne de l'Afrique et Madagascar, notamment - provoquent aussi des migrations importantes, interafricaines ou internationales.

« L'augmentation de la demande en eau, conjuguée à des approvisionnements limités et imprévisibles, risque d'aggraver les conflits et les déplacements », indique l'OMM, qui précise par ailleurs que le stress hydrique pourrait provoquer la migration de 700 millions de personnes d'ici 2030.

« Nous manquons de fonds pour relever le défi de l'eau. Les deux tiers des habitants de Kiffa, la deuxième ville

de Mauritanie, ne sont pas raccordés à l'eau et nous n'avons pas de système d'assainissement. Avec nos moyens, nous ne pouvons pas régler seuls ce défi hydrique », interpellait Jemoul Ould Keboud, maire de Kiffa, le 10 octobre dernier, à Montpellier. À ce jour, l'OMM estime que la moitié des pays africains n'ont pas les capacités de mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau.

La pression démographique devrait encore compliquer l'équation. « Entre 1900 et aujourd'hui, la demande en eau a été multipliée par six et l'on s'attend à ce qu'elle double d'ici 2050 (...) 40 % de la population mondiale sera confrontée à la pénurie d'eau d'ici 2050 », a ajouté Eric Servat, directeur du Centre international UNESCO sur l'eau « ICIREWARD Montpellier », en clôture des Water Days.

ALERTE ROUGE AU MAGHREB !

« Cela fait près de sept ans que nous subissons la sécheresse. Nos réservoirs sont remplis à 25 % seulement. La situation est critique et demande des réponses à la hauteur de ces enjeux. Pour l'instant, on ne les voit pas venir malheureusement », regrette Akissa Bahri, ancienne ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche de Tunisie.

L'impact sur l'agriculture est dévastateur et « toute l'eau est orientée vers la consommation, laissant des agriculteurs exsangues. Les contestations se multiplient. Quel choix leur reste-t-il sinon l'exode rural ? (...) Nous en sommes déjà à 20 000 morts. Sans réaction, nous courons à la catastrophe », s'alarme Akissa Bahri.

Au Maroc aussi, les sé-

cheresses ont pris une ampleur jamais vue depuis deux ans, estime Meryem Tanarhte qui rappelle qu'un habitant d'Afrique du Nord consomme en moyenne 253m³ d'eau par an, soit « le plus faible taux de consommation au monde ». « Un Subsaharien consomme 4 000m³ d'eau par an en moyenne, grâce aux zones équatoriales humides et c'est en Amérique du Sud que la consommation est la plus importante, avec 30 000 m³ par personne et par an », ajoute la chercheuse à l'Université Hassan II de Casablanca.

Au deuxième jour des Water Days, René Revol, vice-président délégué à la Gestion raisonnée, écologique et solidaire de l'eau et de l'assainissement de Montpellier-Méditerranée-Métropole, a rappelé que l'essentiel de l'eau potable n'était pas destiné à la consommation, mais à l'agriculture et aux toilettes... « Il faut changer d'état d'esprit et sortir d'une logique marchande de l'eau », a-t-il prévenu.

Au-delà de la rationalisation de l'eau potable, les pays du Maghreb misent sur l'innovation pour sortir du choc hydrique (drones, compteurs intelligents...). Le dessalement des eaux de mer est l'une des pistes empruntées dans le bassin méditerranéen. Pour l'ancienne ministre tunisienne de l'Agriculture, Akissa Bahri, « cela ne peut pas être le plan « A », mais une solution alternative, car cette méthode à un coût environnemental non négligeable. Par ailleurs, le coût du m³ d'eau à 1 dollar n'est pas du tout compétitif ». Entre hausse de la demande et rarefaction des ressources, l'Afrique fait face à un défi hydrique qui menace les équilibres socioéconomiques de ses populations...

AVEC LA TRIBUNE AFRIQUE

Naufrage de Mbandaka : la Nouvelle société civile congolaise de l'Equateur accuse les services de l'Etat

Le naufrage de Mbandaka, sur le fleuve Congo, qui a fait une cinquantaine de morts, est le fait d'un laxisme des services de l'Etat, note la Nouvelle Société civile congolaise de l'Equateur.

TIGHANA MASTALA

Un naufrage est survenu récemment à Mbandaka. Sur les 400 passagers embarqués dans une baleinière, le bilan provisoire fait état de 52 corps repêchés, 193 portés disparus et 241 rescapés.

Cette tragédie met en lumière le manque flagrant d'une politique claire de gestion des catastrophes en RDC, mettant ainsi en danger la vie des citoyens.

Le naufrage s'est produit sur le fleuve Congo, l'une des principales voies navigables du pays. Une baleinière surchargée a chaviré, provoquant une panique générale parmi les passagers à bord. Malheureusement, les opérations de secours ont été entravées par le manque de préparation et de coordination, entraînant une perte de nombreuses vies humaines.

La question de la sécurité et de la gestion des catastrophes est un problème récurrent dans le pays. Malgré les efforts sporadiques pour améliorer les normes de sécurité, il est clair que des mesures plus strictes et une politique de gestion des catastrophes claire et bien définie sont nécessaires pour éviter de nouvelles tragédies.

Le surcharge des bateaux de transport en commun est un problème courant, favorisé par le man-

que de réglementation et de contrôle. Les propriétaires de bateaux, cherchant à maximiser leurs profits, ne prêtent pas suffisamment attention aux normes de sécurité, mettant ainsi en danger la vie des passagers.

De plus, les opérations de sauvetage après une catastrophe sont souvent désorganisées et inefficaces. Le manque de formation adéquate et de ressources empêche souvent les secouristes d'intervenir rapidement et efficacement, entraînant une augmentation tragique du nombre de morts.

Le gouvernement congolais doit assumer sa responsabilité et mettre en place une politique et un cadre de gestion des catastrophes clairs et effectifs. Cela nécessite une augmentation des budgets alloués aux mesures de sécurité, la formation adéquate des équipes de secours et la mise en œuvre de réglementations plus strictes pour les opérations de transport fluvial.

Il est également essentiel de sensibiliser davantage la population aux normes de sécurité et aux mesures à prendre en cas de catastrophe. La prévention et la préparation sont les clés pour éviter de telles tragédies à l'avenir.

LES PREMIÈRES SANCTIONS

Des sanctions sont tombées, après le naufrage qui a



Les conditions d'embarcation de fortune sur les eaux congolaises sont souvent dues à un laisser-aller des services de l'Etat

coûté la vie à plusieurs personnes dans la province de l'Equateur. Le commissaire fluvial et un responsable du port Bakita d'où est parti l'embarcation ont été suspendus.

«On a eu à suspendre le commissaire fluvial en attendant les enquêtes. On a suspendu aussi le responsable du port Bakita. Sur le terrain, il y a une équipe constituée d'agents de l'action humanitaire et la Croix-Rouge pour les recherches actives des corps», a-t-il indiqué.

Du côté de la Nouvelle Société civile congolaise de l'Equateur on accuse les services de l'Etat qui ne jouent pas leur rôle de protection de la population. C'est ce qui ressort du rapport de la réunion présidée

par le vice-gouverneur de province à Mbandaka.

«Le Chef de l'Etat avec son gouvernement ont interdit la navigation nocturne. Mais curieusement au niveau de la province, les gens sont têtus. Et surtout les services de l'Etat qui sont censés protéger la population, ils ne le font pas. C'est déplorable. Comment une embarcation peut quitter la ville où se trouvent les institutions de la province à 21h30 ? Tout ça, c'est à cause de l'irresponsabilité des services publics», Jean Inongo, secrétaire exécutif de la Nouvelle société civile congolaise de l'Equateur qui plaide pour l'assistance des rescapés, à la fois par les gouvernements provincial et central.

D'après le docteur Didier

Luc Ibenge, ministre provincial des Affaires humanitaires qui annonce l'information, «les recherches se poursuivent pour repêcher les victimes». Il affirme que pour l'instant, le bilan provisoire fait état de 52 corps repêchés, 193 portés disparus, et 241 rescapés. Le nombre de passagers à bord de l'embarcation est estimé à plus ou moins 400 personnes.

Pour rappel, une baleinière surchargée quittant la ville de Mbandaka pour le territoire de Bolomba a chaviré dans la nuit de vendredi à samedi 14 octobre dernier.

Au-delà du gouvernement, la communauté internationale et les organisations non-gouvernementales doivent apporter leur soutien et leur expertise pour aider le Congo à mettre en place une politique de gestion des catastrophes solide.

Ce naufrage qui a coûté la vie à des dizaines de Congolais est un rappel terrible du besoin urgent d'une politique claire de gestion des catastrophes. Le gouvernement congolais doit prendre des mesures immédiates pour améliorer les normes de sécurité, renforcer la coordination des opérations de secours et sensibiliser la population aux mesures de prévention. La vie de chaque Congolais compte et il est de notre devoir de faire en sorte que de telles tragédies ne se reproduisent plus.

Félix Tshisekedi pour une victoire en douceur à la présidentielle de décembre 2023

La fin de l'année 2023 approche et avec elle, l'échéance électorale qui va déterminer le prochain Chef de l'Etat congolais. Parmi les candidats en lice, un se démarque nettement des autres : il s'agit de Félix Tshisekedi, l'actuel président de la République Démocratique du Congo (RDC).

Selon plusieurs sondages réalisés par différents instituts, il bénéficie non seulement d'une large avance sur ses concurrents, mais aussi d'une forte popularité auprès de la population.

Selon le sondage du Journal «Le Grand Œil», réalisé le 11 septembre 2023 auprès de 15.100 électeurs inscrits, Félix Tshisekedi recueillerait 74% des intentions de vote, soit un écart de 64 points par rapport à son principal rival, Moïse Katumbi, qui obtiendrait 10%. Martin Fayulu arriverait en troisième position avec 8,3%, suivi de loin par Augustin Matata Ponyo



Félix Tshisekedi reçu par Denis Kadima, président de la CENI, juste après le dépôt de sa candidature, le 7 octobre 2023

(0,8%), Delly Sesanga (0,3%) et Constant Mutamba (0,1%).

Ce sondage confirme la tendance observée par d'autres enquêtes, comme celle du Bureau d'études, de recherche et de consulting international (Berci), réalisées conjointement avec le Groupe d'étude sur le Congo (GEC) et

Ebuteli, qui donnait à Félix Tshisekedi 29% de bonnes opinions en décembre 2021, contre moins de 30% pour l'ensemble des autres candidats.

Quelles sont les raisons de cette montée en puissance du Président sortant ? Selon les analystes, il a su capitaliser sur son bilan à la tête du pays, mar-

qué par des réformes sociales et économiques appréciées par les Congolais. Parmi les mesures phares, on peut citer la gratuité de l'enseignement de base, la gratuité de la maternité, le Programme de développement local dans les 145 territoires, les succès des IX^{èmes} Jeux de la Francophonie, organisés à Kinshasa en août 2023, ou encore la lutte contre la corruption menée par l'inspecteur général des finances Jules Alingete.

Le Président Félix Tshisekedi a également bénéficié du soutien de l'Union Sacrée de la Nation, une large coalition politique qui regroupe des partis politiques et des personnalités influentes de toutes les régions du pays. Il a ainsi pu se défaire de l'emprise de son prédécesseur Joseph Kabila, dont la plateforme politique, Front commun pour le Congo (FCC), a été marginalisée au Parlement et dans les institutions.

Bien sûr, le président

Tshisekedi n'est pas exempt de critiques et de faiblesses. Certains lui reprochent sa gestion sécuritaire dans l'Est du pays, où des groupes armés continuent de sévir malgré l'état de siège instauré en mai 2021. D'autres pointent du doigt la dépréciation du franc congolais face au dollar américain qui affecte le pouvoir d'achat des ménages. Enfin, certains s'interrogent sur la crédibilité du processus électoral qui pourrait être entaché par des fraudes ou des violences.

Quoi qu'il en soit, à moins d'un revirement spectaculaire, Félix Tshisekedi semble bien parti pour remporter un second mandat à la tête de la RDC. Il devra alors faire face aux nombreux défis qui attendent ce pays immense et riche en ressources naturelles, mais aussi en proie à des tensions politiques et sociales.

Stanis Bujakera à RSF : « Mon emprisonnement est un test pour l'avenir du journalisme indépendant en RDC »

Reporters sans frontières (RSF) a rendu visite au journaliste congolais emprisonné de manière arbitraire depuis six semaines en République Démocratique du Congo (RDC). Combatif, Stanis Bujakera Tshiamala espère que le droit et la vérité finiront par triompher pour qu'il puisse recouvrer rapidement la liberté.

Quelques heures après avoir appris que la 4^e demande de mise en liberté provisoire déposée par ses avocats avait été rejetée, le mardi 17 octobre 2023, Stanis Bujakera Tshiamala a reçu, en prison, une délégation de RSF composée de son directeur Afrique subsaharienne, Sadibou Marong, de son responsable du bureau investigation, Arnaud Froger, et de l'un des avocats du journaliste, Me Charles Mushizi.

« Le moral est là. Il est hors de question que je cède face à des accusations imaginaires », a déclaré le correspondant de Jeune Afrique. Il est accusé d'avoir diffusé et « fabriqué » un document des services de renseignement sur lequel s'appuie une enquête du magazine panafricain basé en France publiée le 31 août. Ce document met

en cause un autre service de renseignement congolais dans la mort d'un opposant politique. Le journaliste congolais qui n'était pourtant pas signataire de l'article a été arrêté le 8 septembre.

Emprisonné à la prison centrale de Makala à Kinshasa, Stanis Bujakera Tshiamala est apparu serein et combatif alors que la justice s'entête à le maintenir en détention malgré des accusations qui n'ont jusqu'à présent été étayées par aucune preuve ou témoignage sérieux. Vêtu de la chemise jaune caractéristique des détenus de la maison d'arrêt, il s'est montré déterminé, déclarant que cette affaire est aussi « un test pour l'avenir du journalisme indépendant en RDC ».

Stanis Bujakera est un journaliste professionnel qui n'a absolument rien à faire dans



cette prison, où RSF l'a rencontré, trois jours avant l'ouverture d'une nouvelle audience ce vendredi 20 octobre. Les charges retenues contre lui sont absurdes. Son maintien en détention est une aberration. Alors que s'approche l'élection présidentielle, cette stratégie du musellement d'un des plus éminents journalistes

du pays jette un discrédit inquiétant sur les conditions dans lesquelles va se dérouler ce processus électoral.

La prison centrale de Makala a une sinistre réputation. Plus de 10.000 prisonniers séjournent actuellement dans cet établissement prévu pour sept fois moins de détenus. L'accès à l'eau potable est

inexistant. Plusieurs dizaines de prisonniers meurent chaque année de malnutrition ou de maladies selon le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), un centre de recherche indépendant basé en Belgique.

ARNAUD FROGER
RESPONSABLE DU BUREAU
INVESTIGATION DE RSF

Lubaya Claudel-André : « Ils ont tué Okende. Pourquoi le faire payer à Stanis ? »

Dans un environnement institutionnel rancieux comme le nôtre, où le droit a cédé la place à l'arbitraire, où la propension systémique au mensonge a fini par écraser la vérité et où les courbettes, l'hypocrisie et la calomnie sont érigées en mérites, il y a un prix à payer pour la liberté de penser, d'expression et de conscience, bref la LIBERTÉ tout court.

Il y va du courage et de la témérité des Hommes et des Femmes qui ne fléchissent pas face à l'infamie et à l'injustice, pour le salut du peuple.

Etrangement accusé de propagation de fausses nouvelles dans une affaire où l'État et son appareil sécuritaire peinent à se disculper, Stanis Bujakera fait désormais partie de ces victimes expiatoires de la manipulation, par sa rigueur dans le traitement de l'information et par son professionnalisme éprouvé. Egal à lui-même et prisonnier de la déontologie journalistique, il n'a cessé d'éclairer l'opinion en dépit des menaces et autres intimidations.

Depuis son arrestation arbitraire, le vide est percep-



Pendant son procès, le journaliste Stanis Bujakera reste en prison
LE JOURNAL AFRIQUE

Capture de la première audience du procès Stanis Bujakera

tible, dans un univers médiatique en pleine turbulence. Ses infos certifiées manquent à tous.

Pour un innocent comme Stanis Bujakera, sa place n'est pas en prison et beaucoup le savent, même si le déni de réalité est devenu la seconde peau de la République.

Qui ignore qu'au cours

de ce quinquennat qui s'achève, tous les records des crimes les plus abjects, aussi bien économiques, financiers que de sang ont été battus et curieusement, à ce jour, personne n'est en prison. Des morts suspects, il y en a eu. Des massacres de Goma, certains sont en liberté. Des détonnements spectaculaires, il y en a eu. Des marchés de

gré à gré, avec des rétro commissions légalisées, ça pullule et c'est connu. De la prédation à ciel ouvert, c'est connu. Des ressources naturelles de certaines provinces accaparées, c'est connu. De la délinquance financière entretenue et banalisée, sur fond de dépassements budgétaires innombrables, c'est connu comme de la routine. Et personne n'est

inquiété. Et l'histoire retiendra. Elle connaît et note avec attention tous les contours de toutes ces affaires sales qui ont souillé la République et ses animateurs à tous les niveaux de décision.

À la veille des élections, pourquoi humilier et martyriser Bujakera, un pauvre journaliste, jusqu'à lui refuser le plus légitime de ses droits, à savoir la liberté, même provisoire ! À qui profite sa détention ? À qui profite son arrestation ? À qui profite cet acharnement sur sa personne ? À qui profite l'accusation portée contre lui ? Qui a besoin de survivre par l'arrestation de Stanis Bujakera ? Et en attendant, où est l'affaire Cherubin Okende ? Où en est l'enquête ? Où en est l'autopsie ? Qui sont les premiers suspects ? Qui sont les commanditaires de son assassinat ? Quelles sont leurs motivations ?

Je m'associe à plusieurs autres voix qui ne cessent de s'élever pour exiger la libération sans condition de Stanis Bujakera. # freestany.

CLAUDEL-ANDRÉ LUBAYA
DÉPUTÉ NATIONAL

ONU : voici le brief du Conseil de sécurité sur le Sahara marocain

Le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu, à New York, des consultations à huis clos sur la question du Sahara marocain. Selon des sources diplomatiques à New York, les membres du Conseil ont reçu lundi un briefing de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura, ainsi que du représentant personnel du Secrétaire général et chef de la Minurso, Alexander Ivanko. Ces consultations interviennent en prévision de l'adoption, fin octobre, d'une résolution prorogeant le mandat de la Minurso, pour lequel le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a recommandé une durée d'un an.

Lors de ces consultations, les deux responsables onusiens ont briefé les membres du Conseil de sécurité sur la base du dernier rapport du Secrétaire général de l'ONU au sujet de la question du Sahara marocain, dans lequel M. Guterres s'est insurgé notamment contre les violations et obstructions à répétition du «polisario» à la liberté de circulation et aux activités opérationnelles et logistiques de la Minurso. Il a également signalé la détérioration de la situation des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf en Algérie et la poursuite des abus, violations et exploitations par le «polisario» des droits des populations séquestrées dans ces camps, en particulier le droit à la liberté d'expression et de mouvement.

Le Secrétaire général de l'ONU a, par ailleurs, réaffirmé dans son rapport les fondamentaux du processus politique onusien, tels que préconisés par le Conseil de sécurité dans toutes

ses résolutions depuis 2018, en soulignant qu'une solution à ce conflit est possible pourvu que «toutes les parties concernées», particulièrement l'Algérie, s'engagent de bonne foi, avec réalisme et dans un esprit de compromis, dans l'effort de facilitation conduit par son Envoyé personnel et dans la continuité de la dynamique des tables rondes initiée par son prédécesseur.

En visite au Maroc, De Mistura a pu constater l'attachement des tribus sahraouis à la Marocanité du Sahara

Des sources diplomatiques bien informées et concordantes à l'ONU ont indiqué que, lors de ces consultations, M. de Mistura est revenu sur sa visite, à l'invitation du Maroc, à Laâyoune et Dakhla, dans les provinces sahariennes du Royaume, du 5 au 7 septembre dernier. Lors de cette visite, le responsable onusien a eu des entretiens avec les

élus locaux, les dignitaires et les chieukhs des tribus sahraouies, qui lui ont exprimé leur attachement indéfectible à la Marocanité du Sahara et leur appui à l'initiative marocaine d'autonomie, dans le cadre de la souveraineté nationale du Royaume et son intégrité territoriale. Il a pu apprécier, au cours de ce déplacement, la démocratie locale dans les provinces du Sud, où la population élit, au suffrage universel et par un taux de participation qui dépasse la moyenne nationale, ses représentants tant au niveau du Parlement national que des instances régionales et communales.

L'Envoyé personnel du SG de l'ONU a également briefé les membres du Conseil sur la dynamique de développement grandiose qu'il a constatée de visu, et que connaissent les provinces du Sud depuis leur retour à la mère patrie, ainsi que la quiétude qui règne dans ces provinces, et des infrastructures importantes qui ont été réalisées pour promouvoir le développement économique, social, culturel et environnemental du Sahara, dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud. Plusieurs membres du Conseil se sont d'ailleurs félicités des efforts colossaux fournis par le Maroc dans ce cadre et qui font du Sahara marocain l'une des régions les plus prospères non seu-

lement au niveau national mais également régional et continental.

Le soutien à l'initiative marocaine d'autonomie toujours plus fort

Selon les mêmes sources, un grand nombre de pays ont exprimé, lors de ces consultations, leur soutien à l'initiative marocaine d'autonomie, soulignant que cette initiative représente la base sérieuse et crédible à même de clore le différend régional sur le Sahara marocain, comme consacré dans les résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007. Ils ont, de manière unanime, soutenu le processus politique onusien visant à aboutir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et de compromis à la question du Sahara marocain, sur la base exclusive des résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007, particulièrement la résolution 2654 d'octobre 2022, confirmant une nouvelle fois, s'il l'en était encore besoin, l'enterrement définitif du référendum, ont ajouté les mêmes sources. Ils ont, à ce propos, réaffirmé leur soutien aux efforts de l'Envoyé personnel du SG de l'ONU visant à relancer le processus politique onusien. Un appel fort et franc a été lancé en faveur de la reprise, dans les meilleurs délais, du processus des tables rondes, auquel l'Algérie continue toujours de s'opposer, faisant fi des appels

de la communauté internationale à un règlement politique définitif de ce différend régional autour du Sahara marocain. Le rôle de l'Algérie en tant que partie principale à ce différend a été également mis en relief lors de ces consultations.

Les membres du Conseil de sécurité ont, en outre, mis en avant la coopération étroite entre les autorités marocaines et la Minurso, confirmée dans le dernier rapport de M. Guterres. De même, ils se sont dit gravement préoccupés par la renonciation par le «polisario» au cessez-le-feu, ses violations des Accords militaires et son obstruction des activités de la Minurso et de la liberté de mouvement de ses observateurs militaires. Ils ont enjoint au «polisario» de respecter le cessez-le-feu, de s'abstenir de tout acte de provocation et d'arrêter ses entraves dangereuses à la mise en œuvre du mandat de supervision du cessez-le-feu de la Minurso, notamment en bloquant ses patrouilles et en empêchant le ravitaillement des observateurs militaires. D'après les mêmes sources, plusieurs pays ont mis en avant la stabilité et la paix qui prévalent dans les provinces du Sud, battant en brèche les allégations mensongères de l'Algérie et de son pantin du «polisario» au sujet d'un prétendu conflit au Sahara marocain.

AVEC LE MATIN WORLDWIDE (FRENCH)

La RDC réaffirme son soutien au plan d'autonomie du Sahara

« La République démocratique du Congo voudrait saisir cette opportunité pour renouveler son soutien au plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007, et qui a été jugé solide, sérieux et conforme à la Charte des Nations Unies », a souligné l'ambassadeur représentant permanent de la RDC à l'ONU, Zénon Mukongo Ngay, devant la 4^{ème} commission de l'Assemblée générale

de l'ONU.

Il a également mis en avant le développement socio-économique au Sahara marocain grâce aux investissements et projets mis en œuvre dans le cadre du nouveau modèle de développement lancé en 2015, relevant que ce modèle a grandement contribué à l'autonomisation des populations et à l'amélioration des indices de développement humain. Le di-

plomate s'est, par ailleurs, félicité de la tenue de deux tables rondes à Genève, avec la participation de l'Algérie, du Maroc, de la Mauritanie et du «polisario», conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, invitant ces participants à rester engagés, en faisant preuve de réalisme et d'esprit de compromis, tout au long du processus politique jusqu'à son aboutissement.

Par la même occasion, l'ambassadeur a réaffirmé le soutien de son pays au processus politique, mené sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies, visant à parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et de compromis au différend régional sur le Sahara, comme recommandé par les résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007. Il a, dans ce contexte, salué les efforts du

Secrétaire général et de son Envoyé personnel, Staffan de Mistura, visant à faciliter les négociations afin de parvenir à un règlement au différend régional autour du Sahara marocain, ajoutant qu'une solution politique à ce conflit de longue date et une coopération renforcée entre les Etats membres de l'Union du Maghreb contribueraient à la stabilité et à la sécurité dans la région du Sahel.

Les présidents Macron et Déby discutent du retrait français du Niger

Réplés au Tchad, 1.400 soldats français s'envoleront de N'Djamena tandis que 2.000 conteneurs de matériel doivent rallier le port de Douala, au Cameroun.

Les présidents français Emmanuel Macron et de transition au Tchad, Mahamat Idriss Déby, ont fait le point, mercredi 18 octobre à l'Élysée, sur les crises régionales et le retrait des forces françaises du Niger, a indiqué l'Élysée. Ils ont échangé « sur l'ensemble des dossiers régionaux, dont le Soudan, la Libye et le Niger ainsi que sur le retour en France de nos moyens militaires », a précisé la présidence française. « L'entretien a également permis aux deux présidents de discuter de la poursuite



Le premier convoi militaire français parti du Niger arrivé au Tchad « sans encombre. »

de la transition politique au Tchad », a-t-elle ajouté.

Les militaires s'envoleront pour la France depuis N'Djamena tandis que les convois de matériel rejoindront le port de

Douala, au Cameroun, en traversant des zones abritant des groupes djihadistes. Le président français Emmanuel Macron a déclaré fin septembre que les troupes françaises auraient

quitté le Niger « d'ici à la fin de l'année ».

DÉFIS LOGISTIQUES

Les experts envisagent toutefois plutôt une durée d'environ six mois en raison des défis logistiques que pose ce retrait, avec l'équivalent de 2.000 conteneurs à rapatrier.

Au Soudan, la guerre a éclaté le 15 avril entre l'armée dirigée par le général Abdel Fattah Al-Burhane et les Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo. La Libye est de son côté en proie à une crise politique majeure depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, minée par les divisions entre l'Est et l'Ouest et par

les ingérences étrangères.

Le 20 avril 2021, aussitôt après l'annonce de la mort du président Idriss Déby Itno, tué au front par des rebelles après avoir dirigé pendant trente ans d'une main de fer le Tchad, une junte de quinze généraux avait proclamé son jeune fils, le général Mahamat Idriss Déby Itno, président pour une période de transition de dix-huit mois avant des élections.

Mais, dix-huit mois plus tard, en octobre 2022, il l'a prolongée de deux ans en invoquant la décision d'un « dialogue de réconciliation nationale » boycotté par la grande majorité de l'opposition et les plus puissants des groupes rebelles armés.

AVEC AFP

Joe Biden en Israël : une visite pour l'Histoire

Lors de ses six heures passées en Israël ce mercredi, le président américain a rencontré des familles de victimes et, surtout, a interrogé les autorités sur les intentions d'Israël après la guerre.

Certes, il s'agit d'une visite éclair. Mais pour les Israéliens, c'est l'expression d'une solidarité sans précédent de la part d'un président américain. Six heures dans un Israël en guerre au cours desquelles Joe Biden n'a pas seulement rencontré la direction politique et militaire du pays. Il a également pris le temps de rencontrer des familles d'otages, de disparus et de survivants des massacres du 7 octobre.

Une rencontre lors de laquelle Joe Biden n'a pas hésité à prendre dans ses bras ces femmes, ces hommes, pour leur dire, au-delà des paroles, qu'il comprend et partage la terrible épreuve qu'ils traversent. «*Le retour des otages est la priorité des priorités*», n'a-t-il cessé de répéter tout au long de sa visite, tout en réaffirmant : «*Vous n'êtes pas seuls. Nous sommes là à vos côtés.*» Le chef de l'exécutif américain a aussi déclaré dès son arrivée que l'explosion, mardi soir dans l'hôpital de Gaza, était venue «*de l'autre côté*». Autrement dit de Gaza. Plus tard dans la journée, on apprenait que le Pentagone lui en

avait apporté la preuve.

Mais au-delà de cette démonstration de sympathie profonde envers une population israélienne toujours en état de choc, Joe Biden est venu s'assurer d'au moins deux choses auprès des responsables israéliens. Tout d'abord que ces derniers permettent la mise en place d'un corridor humanitaire à Gaza, pour les centaines de milliers de Palestiniens déplacés dans le sud de l'enclave. «*La population de Gaza, a dit le président américain, a besoin de nourriture, d'eau, de médicaments, d'abris. J'ai demandé au Cabinet de guerre israélien, que j'ai longuement rencontré ce matin, d'autoriser la livraison d'une assistance humanitaire pour les habitants de Gaza, à la condition que cette aide aille aux civils et non pas au Hamas.*»

Les Israéliens l'ont-ils écouté ? Après le départ du président américain, Benjamin Netanyahu a fait une brève apparition à la télévision pour déclarer : «*Oui, la libération des otages est prioritaire. Israël exige que la Croix-Rouge puisse les rencontrer sur leurs lieux de détention à Gaza.*» Il a ajouté



Le président américain Joe Biden à Tel-Aviv le 18 octobre 2023. © MIRIAM ALSTER/POOL/AFP

qu'Israël n'autoriserait pas le transfert d'aide humanitaire à Gaza depuis son territoire. Les commentateurs ont précisé que cela se fera uniquement via l'Égypte, par le corridor de Rafah. Et que cela cessera immédiatement si le Hamas parvient à mettre la main sur cette aide.

«NE VOUS LAISSEZ PAS SUBMERGER PAR LA HAINE»

Surtout, Joe Biden a entendu les explications du Cabinet de guerre sur l'offensive terrestre préparée par l'armée israélienne. Il a demandé quels en étaient exactement les objectifs. Il a ensuite posé une question à laquelle

il n'a pas eu de réponse : quelles sont les intentions d'Israël après la guerre ? Ses interlocuteurs se sont contentés de lui répéter que la victoire sur le Hamas devait être nette. Dans son allocution de fin de visite, Joe Biden a lancé un appel pressant aux Israéliens : «*Justice doit être rendue, a-t-il dit. Mais attention, ne vous laissez pas submerger par la haine. Après le 11 Septembre, aux États-Unis, nous enragions. Et alors que nous recherchions la justice, laquelle a été rendue, nous avons commis des erreurs. Conduire une guerre exige d'être clair quant aux objectifs, tout en évaluant honnêtement si le chemin emprunté permet de réaliser ces objectifs.*»

Lors de son intervention télévisée, Benjamin Netanyahu a révélé qu'Israël recevait une aide militaire sans précédent : «*Y compris une aide qui renforce nos capacités dans la guerre. Nous sommes tombés d'accord sur des opérations nécessaires à la poursuite de notre guerre juste et aussi à une coopération qui changera l'équation sur tous les fronts et nous aidera à réaliser nos objectifs.*» Les experts militaires ont compris qu'il s'agissait d'un matériel dont Israël ne disposait pas jusqu'à présent. Certains parlent d'un véritable pont aérien américain vers l'aéroport d'Ouvda dans le Néguev, apportant une quantité importante de munitions diverses. Peu de temps après le départ du président américain, le Hamas a tiré des salves de roquettes jusque sur Tel-Aviv et sa région. En parallèle, le Hezbollah, depuis le Sud-Liban, a attaqué le long de la frontière, lançant notamment des missiles antichar. De fait, les affrontements entre le Hezbollah, ses alliés palestiniens et Israël montent régulièrement en intensité. Les localités frontalières ainsi que la ville de Kiryat Shmona ont en principe été évacuées. Les Israéliens espèrent que la situation n'ira pas en se détériorant. Ils préfèrent ne pas avoir à combattre sur un second front et se concentrer sur la guerre à Gaza.

Aide humanitaire à Gaza via l'Égypte : un casse-tête logistique et diplomatique

Les présidents américain et égyptien ont annoncé jeudi qu'un accord avait été trouvé pour permettre l'acheminement d'aide humanitaire dans le sud de Gaza via le poste-frontière de Rafah. Une opération qui présente un important défi logistique, du fait des destructions causées par les bombardements israéliens dans la zone, mais aussi diplomatique : les États-Unis et Israël craignent que l'aide ne soit confisquée par le Hamas.

L'accord sur l'acheminement de l'aide humanitaire couronne une séquence d'intenses tractations diplomatiques entre les États-Unis, l'Égypte et Israël. C'est la seule porte d'entrée vers l'enclave qui n'est pas contrôlée par Israël. Depuis le début de la campagne de frappes israéliennes à Gaza, le 7 octobre, en représailles à l'attaque meurtrière du Hamas dans l'État hébreu, le point de passage de Rafah, à la frontière égyptienne, fait l'objet de toutes les attentions.

Alors que des dizaines de milliers de Gazaouis ont fui vers le sud craignant l'imminence d'une opération terrestre israélienne dans l'enclave, les États-Unis et l'Égypte ont finalement annoncé, jeudi 19 octobre, un accord visant à permettre l'acheminement d'aide

humanitaire via l'Égypte.

Cette annonce intervient au lendemain de la visite de Joe Biden en Israël et alors que de nombreuses organisations internationales, et en particulier l'OMS, alertent sur la situation catastrophique à Gaza, dont on estime que près de la moitié de la population a été déplacée en treize jours de conflit. Près de 3 500 personnes ont été tuées à Gaza dans les frappes israéliennes, selon le ministère palestinien de la Santé contrôlé par le Hamas. Des quartiers entiers ont été rasés et se retrouvent sans eau, sans nourriture ni électricité.

JUSQU'À «20 CAMIONS» À PARTIR DE VENDREDI

Le président américain a affirmé avoir obtenu du président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, de laisser traverser «*jusqu'à 20 camions*», dans un premier temps, au passage de Rafah. Un chiffre bien inférieur à la demande du chef des situations humanitaires d'urgence aux Nations Unies, Martin Griffiths, qui avait réclamé une aide «*conséquente*», de l'ordre de 100 camions au quotidien.

Depuis plusieurs jours, quelque 150 camions contenant 300 tonnes d'aide internationale

sont positionnés à proximité du poste frontière égyptien, attendant le feu vert des autorités. «*L'ONU et les organisations humanitaires d'urgence ont prépositionné du matériel médical, de l'eau et de la nourriture depuis l'Égypte pour être prêt à rentrer, mais le passage de Rafah demeure fermé*» déplore Jean-François Corty, vice-président de Médecins du monde.

«*Le blocus total exercé sur Gaza n'a pas pu être anticipé donc il n'y a pas eu de réserve en eau ni nourriture*» indique l'humanitaire, qualifiant la situation pour les civils de «*cataclysmique*».

Dimanche, Israël a annoncé la reprise de la distribution d'eau dans le sud de la bande de Gaza mais, selon les organisations humanitaires présentes sur place, l'approvisionnement demeure très difficile.

Malgré l'urgence, l'acheminement de l'aide ne pourra vraisemblablement pas débuter avant vendredi du fait des importants dégâts causés par les frappes israéliennes dans la zone, a alerté l'Égypte.

LA CRAINTE D'UN DÉTOURNEMENT PAR LE HAMAS

Du côté Israélien, le gou-

vernement a indiqué qu'il ne s'opposerait pas à l'acheminement d'aide via l'Égypte «*tant qu'il s'agit de nourriture, d'eau et de médicaments pour la population civile dans le sud de la bande de Gaza*», a confirmé le bureau du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu.

L'État hébreu a prévenu, en revanche, que cette aide ne transiterait pas par son territoire, tant que les otages du Hamas ne seront pas libérés. Le mouvement palestinien affirme détenir entre 200 et 250 personnes. Israël estime que 203 d'entre eux sont israéliens, selon un nouveau bilan publié jeudi.

Enfin, l'acheminement de l'aide constitue un sujet d'inquiétude pour l'État hébreu qui craint de voir ces denrées captées par le Hamas au détriment des civils. «*Tout approvisionnement qui arrivera au Hamas sera neutralisé*» a prévenu le gouvernement.

Sur la même ligne, le président américain a évoqué ce risque que à bord de Air Force One, mercredi, lors de son départ de Tel-Aviv. «*Si le Hamas confisque l'aide et ne la laisse pas passer alors cela va cesser, car nous n'envoyons aucune aide humanitaire au Hamas.*»

Si celle-ci est considérée comme acquise, aucune annonce officielle n'a pour l'instant été faite concernant la requête américaine à l'Égypte de permettre l'évacuation des quelque 600 Américains par le poste frontière de Rafah. Il faut dire que la question est particulièrement sensible car le Caire s'oppose fermement, depuis le début de la crise, à l'entrée massive de réfugiés palestiniens sur son sol.

Outre le risque d'une désstabilisation intérieure provoquée par un tel afflux, le président égyptien a estimé que pousser les Palestiniens à quitter leur terre est «*une façon d'en finir avec la cause palestinienne*».

Pour le correspondant de France 24 au Caire, Edouard Dropsy, la guerre entre Israël et le Hamas «*met en lumière les tensions entre les deux pays, alliés objectifs depuis les Accords de Camp David en 1978*» et qui sont «*à un moment charnière*». Mercredi, le président Abdel Fattah al-Sissi a affirmé que tout déplacement forcé des Palestiniens dans le Sinaï serait rejeté par des millions d'Égyptiens. Un avertissement à peine voilé à l'endroit d'Israël.

AVEC FRANCE 24

Actes de vandalisme au stade Tata Raphaël : de lourdes sanctions contre l'AS V. Club et DCMP

Le Comité de gestion de la Linafoot a infligé de lourdes amendes autant à l'AS V. Club qu'au DCMP à la suite des actes de vandalisme et au débordement de leurs supporters, en marge du derby kinois qui a eu lieu, le 4 octobre dernier, au stade Tata Raphaël, pour le compte de la sixième journée de 29^{ème} édition du championnat de la Linafoot.

Dans une correspondance datée du 16 octobre 2023, le Comité de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot) a infligé de lourdes sanctions aux deux clubs de la capitale, à savoir l'AS V. Club et DCMP, chacun écopant une amende de 3.000 dollars américains, après des échauffourées enregistrées au stade Tata Raphaël, après un match de la 29^{ème} édition de la Linafoot. Cette somme est répartie de la manière suivante : 2.000 dollars américains «pour amende correctionnelle» et 1.000 dollars US pour «envahissement du terrain», considéré comme une zone neutre, et l'aire de jeu.

A noter que l'AS V Club qui avait reçu son éternel rival, le 4 octobre 2023 au stade Tata Raphaël, pour le compte de la sixième journée de la Linafoot,

est privée de recettes du match. Le club estime que ces lourdes sanctions vont au-delà de l'aspect financier.

Dans la foulée de ces sanctions, le comité de gestion de la Linafoot a décidé de faire jouer désormais les prochains matchs de ces deux formations à huit clos et ce, jusqu'à nouvel ordre, et leur a enjoint de réparer tous les dégâts matériels causés, tant au stade Tata Raphaël que dans ses parages.

La Linafoot rappelle également que les supporters du DCMP ont envahi la zone neutre et délesté le gardien de but de l'AS V. Club de ses gants et essuie-mains. Par conséquent, les Vert et blanc sont sommés de restituer ces effets à l'AS V. Club le plus tôt.

Ces sanctions témoignent de la volonté des instances du football congolais de lutter con-

tre la violence dans les stades. C'est donc un message fort que le comité de gestion de Linafoot envoie équipes de football et à leurs supporters pour que la suite du championnat se déroule dans le respect des règles de jeu.

Le ministre des Sports, François-Claude Kabulo mwana Kabulo, s'était rendu au stade Tata Raphaël pour constater les dégâts. Face à l'immensité du gâchis, le ministre avait promis des sanctions contre les fautifs.

Pour rappel, le derby kinois qui avait opposé l'AS V. Club au DCMP le 4 octobre dernier avait été marqué par des actes de vandalisme, œuvre des supporters de deux formations sportives.

D'après le rapport officiel de la Linafoot, le but de DCMP marqué par Yallet Mido qui a transformé un coup franc direct à la 66^{ème} minute, a déclenché l'échauffement des supporters de l'AS V club qui ont envahi l'aire de jeu, procédé au lancement des projectiles, entraînant du coup l'arrêt de jeu de plus de 12 minutes. A la fin du match,



Le ministre François-Claude Kabulo constatant les dégâts au stade Tata Raphaël après le match DCMP - V. Club.

d'importants dégâts matériels ont été constatés.

Mécontents de la prestation de leur équipe, des supporters de l'AS V. Club avaient exigé la démission immédiate de la présidente du comité de coordination, Bestine Kazadi, réélue il y a quelques mois à ce poste pour

un nouveau mandat de trois ans.

Grâce à cette victoire, DCMP a pris la tête du classement provisoire du championnat de la Linafoot. La dernière victoire de cette équipe face à éternel rival remonte à 2017.

Avec BENNY LUTALADIO

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :

kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU

Tighana MASIALA
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Linafoot : le match Maniema Union-Étoile du Kivu à reprogrammer

Le match Maniema Union-Étoile du Kivu comptant pour la 8^{ème} journée du 29^{ème} championnat de la Ligue nationale de football, est à reprogrammer, car l'équipe de Bukavu n'est pas encore arrivée à Kindu suite au problème de vol, a-t-on appris mercredi de l'organisateur.

La Jeunesse Sportive Groupe Bazano de Lubumbashi au Haut-Katanga a marché sur l'US Tshinkunku de Kananga sur le score sans appel de 5-1, mercredi au stade Frédéric Kibassa Maliba de la commune de la Kenya, en match de la 3^{ème} journée du 29^{ème} championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), Groupe A.

Pourtant, les Corbeaux de Kananga étaient les premiers à



Les joueurs du Maniema Union de Kindu s'échauffant sur le terrain avant le match

ouvrir la marque par Banekani Mukoko (3^{ème}) avant que Nshimba Kashilu (17^e, 75^e et 85^e) ne réussisse un triplé, Lumingu Djepoy

(22^e) et Patient Twite (37^e).

Le FC Lubumbashi Sport a récidivé devant Blessing FC (2-0) après avoir fait chuter der-

nièrement Lupopo (2-1), mercredi au stade Frédéric Kibassa Maliba de la commune de la Kenya, en match de la 5^{ème} journée du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), groupe A. Les deux buts des Kamikazes ont été respectivement inscrits par Liz Nyembo Ntumba (57^e) et Nkonko Kumwimba (87^e).

Le SM Sanga Balende de Mbuji-Mayi a chuté à nouveau face à l'AS Simba de Kolwezi, mercredi au stade Dominique Diur où il a élu domicile suite à l'impraticabilité du stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, en match de la 5^{ème} journée dans le groupe A. L'unique réalisation du match est signé Tshal Musans (52^e).

Avec ACP

Alain Foka quitte RFI et lance son agence, MANSSAH, depuis Lomé

Le journaliste Franco-camerounais a annoncé son départ de la radio française où il officiait depuis trente-deux ans.

Le journaliste, producteur et entrepreneur a décidé de quitter la chaîne à la fin d'octobre, «après une trentaine d'années de bons et loyaux services», a indiqué l'homme à la voix particulière dans son message d'adieu le 17 octobre.

«Après une trentaine d'années de bons et loyaux services» sur les antennes de RFI, c'est dans la capitale togolaise que le journaliste camerounais dépose finalement ses valises pour un «nouveau départ» avec sa structure MANSSAH. L'événement inaugural de MENSSAH se tiendra à Lomé le dimanche 22 octobre prochain. Cette société est présentée comme une agence spécialisée

en conseil, la consultation, le conseil en stratégie, le Lobbying, l'accompagnement. Elle est également dans l'organisation d'événements, les conférences, la publication d'études, la production, la réalisation et la fourniture de prestations audiovisuelles, de rédaction d'articles, vidéo sonore ou muette pour tout support télévisuel, internet, DVD, presse.

MANSSAH se positionne

aussi pour le conseil en marketing et communication auprès des entreprises, des collectivités locales ou organismes publics; le conseil en conduite du changement le coaching individuel ou collectif en vue de construire la vision stratégique de l'entreprise et d'aider à la prise de décision; le conseil en stratégie et développement des organisations publiques ou privées.

Avec le Journal du Cameroun

Sept arguments confirmant le terrorisme judiciaire dont est victime Matata Ponyo

« En droit, la hâte est la complice de l'injustice, la précipitation l'ennemie de la justice. » Dans le tourbillon de la politique congolaise qui est dominé par la volonté ferme du régime à neutraliser les opposants et à taire la voix des journalistes, l'affaire Matata Ponyo Mapon occupe une place de premier plan.

Ancien premier ministre, Matata Ponyo est impliqué dans un procès judiciaire qui ne cesse de susciter des interrogations sur l'indépendance de la justice et le respect des droits fondamentaux. Au cœur de cette controverse brûlante se trouve la Cour Constitutionnelle de la République Démocratique du Congo (RDC) ! Pourtant la Cour Constitutionnelle, en tant qu'organe judiciaire de haute importance, est censée incarner les principes fondamentaux de justice, d'équité et de respect des droits de l'homme.

Malheureusement, on en est loin ! Suivant les termes appropriés, il s'agit ici d'un véritable terrorisme judiciaire. Un jargon qui souligne une situation où se constatent à la fois : (i) L'utilisation abusive des lois, où les autorités judiciaires utilisent des lois existantes de manière détournée pour poursuivre leur proie; (ii) Des motivations d'ordre politique où les poursuites judiciaires sont souvent motivées par des considérations politiques, visant à éliminer ou discréditer des opposants politiques; (iii) Les violations des droits de l'homme, où les accusés sont souvent privés de leurs droits fondamentaux, tels que le droit à un procès équitable, la liberté d'expression ou le droit à la santé; (iv) Les procédures judiciaires expéditives, où le processus judiciaire est mené de manière précipitée; (v) Le manque d'indépendance judiciaire, où les autorités judiciaires sont sous l'influence directe du régime.

C'est suivant cette perspective que de nombreux observateurs, tant au sein du pays qu'à l'étranger, ne cessent d'exprimer leurs préoccupations quant à la rapidité avec laquelle la Cour Constitutionnelle semble agir dans l'affaire Matata Ponyo Mapon. Ces inquiétudes se justifient dans la mesure où elles compromettent, de manière directe, le droit à un procès équitable, en violation des garanties constitutionnelles et internationales en matière de droits de l'homme.

En outre, ces inquiétudes soulèvent plusieurs questions essentielles : Pourquoi la Cour Constitutionnelle agit-elle avec précipitation dans cette affaire ? Quelles sont les mo-

tivations sous-jacentes à cette hâte apparente ? Quelles pourraient être les conséquences de cette précipitation sur le processus électoral à venir en RDC ?

Pour répondre à ces questions et comprendre pleinement les enjeux de cette affaire, il est essentiel d'explorer les motivations et les implications de la rapidité des décisions de la Cour Constitutionnelle. C'est ainsi qu'un groupe d'analystes politiques indépendants s'est proposé d'analyser en profondeur les sept principaux arguments qui laissent penser que Matata Ponyo Mapon était victime d'un «terrorisme judiciaire» orchestré par la Cour Constitutionnelle. Nous reprenons dans les lignes qui suivent le résumé de cette réflexion, lequel s'articule autour des sept arguments. Par une lecture simple, on peut facilement saisir les enjeux entourant la précipitation de la Cour Constitutionnelle et son impact potentiel sur la démocratie congolaise.

Argument 1 : Violation du droit à la santé. La Cour Constitutionnelle a ignoré le droit à la santé de Matata Ponyo Mapon, allant jusqu'à lui infliger des menaces à peine voilées. Pourtant le droit à la santé est garanti par l'article 47 de la Constitution congolaise. La violation de ce droit fondamental a eu lieu malgré la présentation par les avocats de Matata d'un certificat notarié attestant de son état de santé préoccupant. Cette précipitation de la Haute Cour a conduit de nombreux observateurs à s'interroger sur les motivations sous-jacentes à ses actions.

Argument 2 : Motivation politique. Certains estiment que cette précipitation est le signe d'une volonté manifeste de la Cour Constitutionnelle de neutraliser un adversaire politique potentiel. Matata Ponyo Mapon, en tant que candidat à la présidence, représente une alternative crédible à l'actuel gouvernement. En agissant rapidement pour traiter son cas, la Cour pourrait tenter d'affaiblir sa campagne électorale et de l'écarter de la course à la présidence.

Argument 3 : Implication de la Cour dans le processus électoral. Un autre facteur de préoccupation est le



Matata Ponyo et le Sud-africain Christo Grobler, en novembre 2021 devant la Cour constitutionnelle

rôle de la Cour Constitutionnelle en tant que partie prenante au processus électoral. Dans de nombreuses démocraties, les tribunaux jouent un rôle essentiel en garantissant l'équité des élections et en veillant au respect des droits de tous les candidats. Cependant, l'implication de la Cour Constitutionnelle dans des actions précipitées soulève des doutes quant à son impartialité dans cette affaire.

Argument 4 : Confiance du public. La précipitation de la Cour Constitutionnelle dans l'affaire Matata Ponyo Mapon a des répercussions sur la confiance du public dans le système judiciaire congolais. Les citoyens attendent que leur système judiciaire garantisse un traitement équitable pour tous les individus, indépendamment de leur statut politique. Lorsque cette équité est remise en question, cela peut compromettre la confiance du public dans le système judiciaire et miner la crédibilité des élections à venir.

Argument 5 : Indépendance de la justice. Le revirement de la Cour Constitutionnelle dans l'affaire Matata Ponyo Mapon, après s'être

déclaré incompétente dans un arrêt irrévocable et conforme à la Constitution, soulève des questions sur l'indépendance de la justice en RDC. Il est essentiel que cette affaire soit examinée de manière impartiale et transparente pour garantir que les droits fondamentaux de tous les citoyens, y compris les candidats politiques, soient respectés.

Argument 6 : Deux poids, deux mesures. Plusieurs exemples peuvent être considérés ici pour illustrer cet argument. Le cas le plus frappant est celui qui s'est déroulé tout récemment. En effet, alors qu'initialement accusé dans le dossier Bukanga-Lonzo, Patrice Kitebi a été relaxé après son adhésion à l'Union Sacrée. Pour rappel, Patrice Kitebi était ministre des Finances délégué sous le premier ministre Matata Ponyo Mapon. Ses avocats rétorquent que le non-lieu prononcé au profit de Patrice Kitebi fait suite à la présentation des preuves probantes versées par le sud-africain Christo Grobler attestant que ce dernier avait perçu tous les fonds et qu'il n'y a jamais eu détournement.

De quoi se demander, si tel est le cas, que fait encore Matata Ponyo devant la justice ?

Argument 7 : Impartialité de la Cour Constitutionnelle. Certains observateurs estiment que la Cour Constitutionnelle n'a pas agi de manière impartiale dans cette affaire, ce qui remet en question son rôle en tant que gardienne de la Constitution. Plusieurs analystes politiques s'accordent à dire que cette affaire est utilisée à des fins politiques pour éliminer un candidat potentiel à la présidence et affaiblir l'opposition politique.

Au regard de ces arguments, il y a lieu de rappeler que la Cour Constitutionnelle, en tant que gardienne de la Constitution, doit être le garant ultime de l'équité et de la justice. Tout signe de précipitation, d'ingérence politique ou de partialité remet en question sa crédibilité et sa capacité à protéger les droits de l'homme. Il est impératif que la justice soit rendue de manière équitable, transparente et sans aucune forme de pression politique.

GROUPE D'ANALYSTES POLITIQUES UJDM

